

Contrat de saillie d'OPIUM DE TALMA
Saison de monte 2018

ACHETEUR :

Nom :

Adresse :

Tél : Mail :

CONDITIONS DE VENTE

L'acheteur achète à la SC TALMA STALLIONS une saillie d'OPIUM DE TALMA aux conditions suivantes :

1) Insémination au Haras de Talma ou au Haras du Rond Pré

176.00 Euros TTC (HT 160.00 Euros et TVA 10% 16.00 Euros) en **sperme frais**

par chèque joint au présent contrat, immédiatement encaissable, à l'ordre de SC Talma Stallions, et correspondant aux frais techniques pour la saison 2018.

Insémination dans un autre centre d'insémination :

330.00 Euros TTC (HT 300.00 Euros et TVA 10% 30.00 Euros) en **sperme réfrigéré** (3 envois de semence inclus)

385.00 Euros TTC (HT 350.00 Euros et TVA 10% 35.00 Euros) en **sperme réfrigéré-renforcé ou congelé**

par chèque joint au présent contrat, immédiatement encaissable à l'ordre de SC Talma Stallions et correspondant aux frais techniques de conditionnement et d'acheminement de la semence vers le centre de mise en place choisi, pour la saison 2018.

2) Solde

770.00 Euros TTC (HT 700.00 Euros et TVA 10% 70.00 Euros) pour une jument

495.00 Euros TTC (HT 450.00 Euros et TVA 10% 45.00 Euros) pour une ponette

à régler à la naissance d'un poulain vivant, à l'ordre SC TALMA STALLIONS.

*Coordonnées bancaires : SC TALMA STALLIONS - 3 Talma - 08250 Grandpré
 IBAN : FR7610206084129838478883717 AGRIFRPP802

CONDITIONS D'UTILISATION

1) La saillie est réservée pour la jument : N° SIRE :

2) La jument sera inséminée avec du sperme congelé dans le centre agréé de :

Adresse :

Tél : Port : Mail :

3) L'acheteur déclare avoir connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent ces inséminations. Il passera avec le centre d'insémination une convention distincte d'hébergement de sa jument et en aucun cas le vendeur ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant survenir à la jument de l'acheteur.

4) Les frais de mise en place, les frais de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles sont à la charge de l'acheteur.

5) Au Haras du Rond pré, le prix de saillie comprend l'utilisation de la semence pour la jument nommée ci-dessus. Dans les autres centres, le prix de saillie comprend l'utilisation de la semence pour la jument nommée et un envoi de sperme congelé et/ou 3 envois de sperme réfrigéré, (sauf conditions particulières).

L'envoi de sperme congelé est limité à 24 paillettes. Les paillettes non utilisées restent la propriété du vendeur.

6) Tout envoi de doses vers le centre d'insémination choisi se fait à la demande du centre de mise en place, dans les meilleurs délais, à la condition expresse du retour du contrat signé accompagné du règlement de la réservation.

7) Les commandes de semence réfrigérée se fait directement auprès du Haras du Rond Pré par téléphone au 06 61 11 55 08 la veille ou les jours de récolte avant 10h.

8) En cas de non utilisation de la semence, la réservation sera reportée.

9) La déclaration de naissance ne sera envoyée qu'à réception et encaissement du chèque de solde.

CONDITIONS PARTICULIERES

Fait en double exemplaire le, à

Le vendeur

L'acheteur